

## Master en pédagogie musicale (Music Pedagogy)

---

### ADMISSIONS

En plus des compétences acquises durant le Bachelor, le candidat au Master en pédagogie doit montrer :

- Un potentiel de développement artistique lui permettant d'atteindre, durant les deux années de Master, un niveau de compétence correspondant à l'entrée dans la profession.
- Une aptitude à mener un projet artistique de manière progressivement autonome.
- Des aptitudes pédagogiques avérées, en lien avec l'orientation choisie.
- Une aptitude à entreprendre une recherche.

Le Conservatoire de Lausanne-Haute Ecole de Musique offre les Masters et les orientations ci-dessous.

### ENSEIGNEMENT INSTRUMENTAL OU VOCAL

Cette première orientation donne les qualifications didactiques pour l'enseignement de la voix ou d'un instrument au sein des écoles de musique ou des conservatoires, jusqu'au niveau des Hautes Ecoles de Musiques. Elle correspond à l'offre de l'ancienne filière I des HEM. La formation bénéficie directement d'un terrain d'application au sein de l'Ecole de Musique du Conservatoire de Lausanne.

**Plan d'étude du Master d'enseignement instrumental ou vocal : à consulter sur le site.**

*Le travail de Master est constitué de deux axes :*

- L'axe des compétences artistiques est évalué lors d'une production publique (récital);
- L'axe des compétences pédagogique est évalué lors de leçons probatoires et par un mémoire portant sur un sujet en lien avec la pédagogie de la musique.

### MUSIQUE A L'ECOLE

Cette seconde orientation donne les qualifications didactiques pour l'enseignement de la musique au sein des écoles publiques de niveau secondaire II. Elle correspond à l'ancienne filière III des HEM. En accord avec les directives de la CDIP, la qualification n'est obtenue qu'après 60 crédits supplémentaires obtenus dans les Hautes écoles pédagogiques ou les institutions cantonales équivalentes. Un groupe de travail musique à l'école, attaché à la Conférence pédagogie du domaine, coordonne l'offre dans ce domaine, afin d'assurer une compatibilité romande des solutions retenues. La diversité des systèmes scolaires est ainsi prise en compte et l'employabilité des diplômés assurée. Des conventions permettent l'insertion dans des stages en situation professionnelle réelle.

**Plan d'étude du Master musique à l'école : à consulter sur le site.**

#### *Travail de Master*

Pour cette orientation, le travail de Master est constitué d'un projet concret visant prioritairement à l'insertion professionnelle et intégrant la dimension de la « recherche ». Les compétences artistiques sont testées en lien direct avec le travail pédagogique. Les épreuves finales sont constituées par un mémoire en lien avec ce type de pédagogie, ainsi que des leçons probatoires.

#### *Co-requis*

Les étudiants se présentant avec un Bachelor généraliste (qui n'ont pas suivi le Bachelor musique à l'école), auront à rattraper des compétences telles que : direction, accompagnement, piano, etc.

**ENSEIGNEMENT DE LA THEORIE EN ECOLE DE MUSIQUE (A CONFIRMER)**

Cette orientation s'adresse à des étudiants qui se destinent à l'enseignement du solfège et/ou de la théorie musicale dans les écoles de musique et les classes non professionnelles des conservatoires où ces cours sont dispensés en complément à l'enseignement instrumental.

**Plan d'étude du Master enseignement de la théorie en école de musique : à consulter prochainement sur le site.**

*Travail de Master*

Les compétences visées se situent sur deux plans. D'une part, sur le plan musical avec des connaissances approfondies en théorie musicale et le développement d'outils d'analyse et d'écriture (arrangement, orchestration, éléments de composition). Ces compétences sont évaluées à travers l'établissement d'un dossier de travaux personnels suivis par les professeurs de théorie et la rédaction d'un important mémoire d'analyse évalué par un jury (travail de Master). D'autre part, sur le plan pédagogique, il s'agit de construire les outils d'une gestion et d'une planification efficaces d'un enseignement de classe : motivation, objectifs, évaluation, dynamique de groupe, discipline, projets, collaboration avec d'autres professeurs, etc. Ces compétences sont évaluées pendant la dernière année de formation en situation réelle d'enseignement dans des classes d'école de musique (contrôle continu, cahier de bord, leçon probatoire).

Sous réserve de toute modification.

Lausanne, le 03.02.2009-sc